



## ANNEE PREPARATOIRE

L'année préparatoire est un programme qui prépare les étudiants à la licence en droit de l'Université de Lyon 2 et qui constitue la deuxième année de la licence cambodgienne de droit comparé.

Les enseignements principalement juridiques sont complétés par un volume horaire important de cours de langue française.

### ✓ Administration

Le pôle de coopération est en charge de la gestion administrative et pédagogique de l'année préparatoire en collaboration avec la Faculté de droit de Lyon 2 et les enseignants de la filière spéciale.

Les enseignements de l'année préparatoire sont dispensés par des enseignants diplômés d'Université française, recrutés par le pôle de coopération.

### ✓ Ressources documentaires

Le pôle de coopération possède une bibliothèque regroupant un nombre important d'ouvrages en droit. La liste de ces ouvrages est disponible au secrétariat. Pour chaque matière des manuels de référence sont commandés régulièrement.

La revue Dalloz de droit privé est également en accès libre à la bibliothèque, elle est à consulter régulièrement afin d'actualiser ses connaissances.

Internet constitue également une base de recherche significative. Toutefois il est conseillé de privilégier les sites officiels tels que :

- Les sites universitaires, dont celui de Lyon 2 ([fdsp.univ-lyon2.fr](http://fdsp.univ-lyon2.fr))
- Legifrance ([legifrance.gouv.fr](http://legifrance.gouv.fr)) pour l'ensemble du droit positif français

### ✓ Méthode d'enseignement et d'évaluation

Les enseignements sont divisés en Cours magistraux et travaux dirigés.

**Les enseignants sont invités à parler en français dès l'année préparatoire.** Plusieurs enseignants sont favorables à la méthodologie suivante : assurer le cours en français, puis établir une synthèse en khmer à la fin de la séance.

Tous les documents pédagogiques dans les matières de droit français doivent être rédigés en français.

#### Pour les cours magistraux :

- A chaque rentrée, il est très souhaitable que les enseignants fournissent **un support, un lexique (français/khmer) et un plan détaillé de leurs cours**. Il est rappelé qu'il est à la charge exclusive des enseignants de droit d'expliquer les termes juridiques.
- Une actualisation périodique des enseignements est indispensable pour s'assurer de l'effectivité du droit enseigné.

- Le CM fait l'objet d'un examen semestriel, par écrit dont la durée et le sujet sont définis par l'enseignant. L'enseignant est également chargé de la correction des copies.

#### Pour les travaux dirigés :

- Les thèmes des séances sont déterminés suivant le contenu du cours magistral correspondant. A ce titre l'enseignant de CM et le chargé des travaux dirigés doivent travailler en étroite collaboration.
- Les cours de travaux dirigés permettent aux étudiants de travailler sur des cas pratiques, d'approfondir un thème du cours magistral et de se former à la méthodologie juridique.
- Un contrôle continu est organisé par l'enseignant de TD afin de pouvoir fournir une note semestriel. Celui-ci peut être complété par un contrôle écrit organisé durant les séances de TD. Le contrôle continu se compose de l'évaluation de la participation orale, de l'assiduité et des devoirs faits à la maison (au moins deux par étudiants par semestre)

#### Pour la Méthodologie :

Les cours de méthodologie ont pour objectifs d'apporter aux étudiants les éléments nécessaires à l'étude du droit. Il demande de la part des étudiants une connaissance préalable de la technique du résumé, et une capacité à rédiger en langue française. Ces compétences seront développées lors du stage intensif de français.

Chaque semestre permet l'étude d'une méthode de travail.

**Le premier semestre sera consacré à la fiche d'arrêt**

**Le second semestre abordera la technique du cas pratique**

Les examens et le contrôle continu devront tenir compte de cette progression méthodologique dans les exercices proposés pour l'évaluation.

## Maquette des enseignements

Un stage intensif de français langue étrangère est obligatoire pour l'ensemble des étudiants d'année préparatoire (100h). Il précède la rentrée universitaire et les enseignements de spécialité. Il est organisé par la coordinatrice du programme de français de l'URDSE.

Semestre 1			N.Gr	Cts	CM	TD	Vol horaire	Total	Enseignants
1	Droit des obligations 1	CM	1	4	40		40	40	Chaing Sinath
2	Droit des obligations 1	TD	3	2		15	15	45	Ing Sophealeak
3	Droit pénal	CM	1	4	40		40	40	San Rada
4	Droit pénal	TD	3	2		15	15	45	Prum Rithy
5	Droit administratif 1	CM	1	4	40		40	40	Theng Chan Sangvar
6	Droit administratif 1	TD	3	2		15	15	45	Yan Vandeluxe
7	Droit constitutionnel	CM	1	2	40		40	40	Yan Vandeluxe
8	Introduction au droit cambodgien	CM	1	2	40		40	40	Seang Thirit
9	Méthodologie	TD	3	2		20	20	60	Kan Channmeta
10	Anglais	TD	3	2		26	26	78	Kong Bunthy
11	Français	TD	3	2		90	90	270	Florence Ibanez
				<b>30</b>			<b>376</b>	<b>728</b>	
Semestre 2			N.Gr	Cts	CM	TD	Vol horaire	Total	Enseignants
1	Droit des obligations 2	CM	1	4	40		40	40	Chaing Sinath
2	Droit des obligations 2	TD	3	2		15	15	45	Ing Sophealeak
3	Droit administratif 2	CM	1	4	40		40	40	Theng Chan Sangvar
4	Droit administratif 2	TD	3	2		15	15	45	Yan Vandeluxe
5	Institutions européennes	CM	1	2	20		20	20	Emmanuel Dialma
6	Droit civil	CM	1	4	40		40	40	Thanheang Davan
7	Méthodologie	TD	3	2		15	15	45	Kan Channmeta
8	Anglais	TD	3	2		26	26	78	Kong Bunthy
9	Français	TD	3	2		90	90	270	Florence Ibanez
				<b>26</b>			<b>301</b>	<b>623</b>	

# *Programme des enseignements de Droit*

## **DROIT DES OBLIGATIONS**

- *Volume horaire : 80 heures annuelles de CM. 30 heures annuelles de travaux dirigés*
- *Plan de cours*

Introduction

1. *Notion de l'obligation*
2. *Classification des obligations*

**PREMIERE PARTIE : LE CONTRAT**

Chapitre préliminaire : Introduction au droit des contrats

Section 1. Notion générale du contrat

Section 2. *Classifications des contrats*

**§1. Classifications relatives à l'origine de la règle**

**§2. Classifications relatives au contenu de la règle**

**§3. Classifications relatives à la qualité des contractants**

Section 3. *Théorie du contrat*

**§1. Le principe de l'autonomie de la volonté**

**§2. Les atteintes à l'autonomie de la volonté**

Chapitre 1 : La formation du contrat

Section 1. *Les conditions de fond*

**§1. Le consentement**

§2. La capacité

§3. L'objet

§4. La cause

Section 2. Les conditions de forme

§1. Le principe du consensualisme

§2. Des exceptions et tempéraments

Section 3. *Les sanctions du non-respect des conditions de formation*

§1. La notion de nullité

§2. Les différentes sortes de nullités

§3. Les effets des nullités

Chapitre 2 : Les effets du contrat

Section 1. Force obligatoire du contrat

§1. Force obligatoire entre les parties

§2. Force obligatoire vis-à-vis du juge

Section 2. Effets relatifs du contrat

§1. Notion des tiers

§2. Principe de l'effet relatif du contrat et son opposabilité

§3. Dérogation à l'effet relatif du contrat

Chapitre 3 : Exécution du contrat

Section 1. L'exécution forcée en nature

Section 2. La responsabilité contractuelle : l'exécution par équivalent

Section 3. L'exception d'inexécution

Section 4. La résolution

- §1. La résolution judiciaire
- §2. La clause résolutoire

## PARTIE II. LES QUASI-CONTRATS

- Chapitre 1. La gestion d'affaire (art. 1372 Code civil)
- Chapitre 2. Le paiement de l'indu
- Chapitre 3. L'enrichissement sans cause

## PARTIE III : LES RESPONSABILITES DELICTUELLES

- Chapitre 1. Conditions de la responsabilité
  - Section 1. Dommage
    - §1. Différents types des dommages
    - §2. Caractères du dommage
  - Section 2. Fait dommageable
    - §1. Fait personnel
    - §2. Fait d'autrui
    - §3. Fait des choses
  - Section 3. Lien de causalité
    - §1. Causalité, condition de responsabilité
    - §2. Causes étrangères
- Chapitre 2. Mise en œuvre de la responsabilité délictuelle

## PARTIE IV : REGIME GENERAL DES OBLIGATIONS

- Chapitre 1. Transmission du rapport d'obligation
  - Section 1. Cession de créance
  - Section 2. Cession du contrat
  - Section 3. Cession de dette
  - Section 4. Subrogation
  - Section 5. Délégation
- Chapitre 2. Extinction du rapport d'obligation
  - Section 1. Paiement
  - Section 2. Novation
  - Section 3. Remise de dette
  - Section 4. Prescription
  - Section 5. Confusion
  - Section 6. Compensation

- ***Séances de travaux dirigés***
  - Séance n° 1 et 2 : Classification des obligations et des contrats
  - Séance n° 3 : Préparation au contrat
  - Séance n° 4 : Accord de volonté, offre et acceptation
  - Séance n° 5 : Vices du consentement, « *erreur, dol et violence* »
  - Séance n° 6 : Vices du consentement, « *erreur, dol et violence* » (*Suite*)
  - Séance n° 7 : L'objet
  - Séance n° 8 : La cause
  - Séance n° 9 : La nullité
  - Séance n° 10 : Effets du contrat entre les parties, la force obligatoire du contrat

# DROIT PENAL

- ***Volume horaire : 40 heures semestrielles de CM et 15 heures semestrielles de TD***
- ***Plan de cours***

Introduction : la loi pénale, l'objet de la loi pénale

## Section 1 Principes généraux

- 1§ Principe de légalité
- 2§ Principe d'interprétation stricte de la loi pénale
- 3§ Application de la loi pénale

## Section 2 L'infraction

- 1§ Classification des infractions
  - l'élément légal
  - l'élément matériel
  - l'élément moral
- 2§ Eléments constitutifs de l'infraction

## Section 3 La responsabilité pénale

- 1§ Les responsables pénaux
- 2§ Minorité pénale
- 3§ Causes de non-responsabilité pénale

## Section 4 Les peines

- 1§ Nature des peines
- 2§ Classification et personnalisation des peines
- 3§ Fixation des peines
- 4§ Grâce, réductions de peines et libération conditionnelle
- 5§ Extinction des peines

- ***Séances de travaux dirigés***

- Séance n° 1: Introduction
- Séance n° 2 : Le principe de légalité criminelle : la signification du principe
- Séance n° 3 : L'application de la loi pénale dans le temps : la non rétroactivité de la loi pénale
- Séance n° 4 : L'application de la loi pénale dans l'espace
- Séance n° 5 : Les éléments constitutifs de l'infraction, l'élément matériel : commission et omission
- Séance n° 6 : Les éléments constitutifs de l'infraction, infraction continue, instantanée
- Séance n° 7 : Examen partiel
- Séance n° 8 : Les éléments constitutifs de l'infraction, infraction tentée, infraction manquée, infraction impossible

- Séance n° 9 : Les éléments matériels : infraction de résultat, infraction formelle, infraction obstacle
  - Séance n° 10 : La responsabilité pénale, la complicité
  - Séance n° 11 : La responsabilité du fait personnel
  - Séance n° 12 : La responsabilité des personnes morales
  - Séance n° 13 : L'irresponsabilité pénale
  - Séance n° 14 : La responsabilité pénale des mineurs
-

# DROIT ADMINISTRATIF

- **Volume horaire : 80 heures annuelles de CM et 30heures annuelles de TD**
- **Méthode d'évaluation**

En Travaux dirigés : 3 notes seront prises en compte pour la note finale. Une note de contrôle continu constituée de devoirs à la maison, une note de participation, et une note d'un contrôle écrit.

En Cours magistral : Un examen en fin de chaque semestre et un examen de mi-parcours au premier semestre.

L'examen de semestre consiste soit en la rédaction d'une fiche d'arrêt soit en la résolution d'un cas pratique, avec en plus de ces deux types d'exercices des questions de cours.

- **Plan de cours**

Introduction

I Approche historique

§ 1 Le rôle de l'Etat

§ 2 La construction du droit administratif

II Définitions

III Eléments d'une théorie du droit administratif

§1 Qui ? Théorie de l'institution

§ 2 Pourquoi ? Théorie de l'intérêt général

§ 3 Comment ? Prerogatives de puissance publique et sujétions spéciales

## **Première partie : L'encadrement de l'action administrative**

### **Chapitre 1<sup>er</sup> Les sources de l'action administrative et le principe de légalité**

Section I La Constitution

§ 1 Structure et valeur de la Constitution de 1958

A La Déclaration des Droits de l'Homme de 1789

B Les principes fondamentaux reconnus par les lois de la République

C Les principes particulièrement nécessaires à notre temps

D Le texte de la Constitution de 1958 et la Charte de l'environnement

§ 2 Application de la Constitution en droit administratif

A Application directe

B La théorie de la loi écran

Section II Les conventions internationales et le droit communautaire

§ 1 Les traités et accords internationaux

A Le contrôle de la procédure

B Conditions d'application

C Champ d'application

D Interprétation

E Modalités d'application

§ 2 Le droit communautaire dérivé

A Les règlements

B Les directives

§ 3 La Convention européenne des droits de l'homme

Section III La loi

- § 1 Définition de la loi
- § 2 Application de la loi
  - A Applicabilité de la loi
  - B Décrets d'application
- § 3 Domaine de la loi
  - A Répartition des domaines législatif et réglementaire
  - B Jurisprudence du Conseil constitutionnel
- Section IV Les principes généraux du droit
  - § 1 Définition
  - § 2 Origines et évolution
    - A Poser des droits fondamentaux
    - B Comblent des lacunes
    - C Assurer des droits à des catégories particulières de justiciables et peaufiner l'ordre existant
  - § 3 Valeur juridique
- Section V Les actes administratifs
  - § 1 Existence d'un pouvoir réglementaire
    - A Avant 1958
    - B La Constitution de 1958
  - § 2 Partage du pouvoir réglementaire
    - A Pouvoir réglementaire au niveau national
    - B Pouvoir règlementaire au niveau local
  - § 3 Hiérarchie des actes administratifs
    - A Hiérarchie générale
    - B Ordonnances
    - C Circulaires et directives

## **Chapitre 2 : L'organisation administrative sur le territoire**

- Section I Les politiques : centralisation, décentralisation, déconcentration
  - § 1 Le choix d'une politique
    - A Présentation et définitions
    - B Le cas de la France
  - § 2 La déconcentration en France
    - A Histoire
    - B Le Préfet
    - C Compétences des circonscriptions administratives
  - § 3 La décentralisation en France
    - A Les balbutiements : de la Révolution à la III République
    - B L'institution d'une véritable politique de décentralisation (1982)
    - C La relance de la décentralisation (2003)
- Section II Les catégories de collectivités territoriales
  - § 1 Les catégories traditionnelles
  - § 2 L'outre-mer
    - A Départements et Régions d'outre-mer
    - B Les collectivités d'outre-mer
  - § 3 La Nouvelle-Calédonie
  - § 4 La Corse
- Section III Le fonctionnement des collectivités territoriales
  - § 1 La démocratie locale
  - § 2 Le partage des attributions entre les organes
- Section IV Le principe de libre administration
- Section V Le contrôle des collectivités territoriales
  - § 1 Champ d'application
    - A Actes obligatoirement transmissibles
    - B Actes non obligatoirement transmissibles
  - § 2 Exercice du déferé

- § 3 Délais
- § 4 Suspension
  - A Référé suspension demandé par le préfet
  - B Référé « libertés publiques »
  - C Suspension en matière d'urbanisme, de marchés publics et délégation de service public

## **Deuxième partie : Les modalités de l'action administrative**

### **Titre I Les moyens d'action de l'administration**

#### **Chapitre 1<sup>er</sup> : L'acte administratif unilatéral**

##### Section I La notion d'acte administratif

- § 1 Acte administratif / acte de droit privé
  - A Les actes de droit privé pris par des personnes publiques
  - B Les actes administratifs pris par des personnes privées
- § 2 Acte administratif / fonction administrative
  - A Les actes administratifs des institutions juridictionnelles et parlementaires
  - B Les actes non administratifs du pouvoir exécutif : les actes de gouvernement
- § 3 Acte administratif / acte normateur
  - A Circulaires
  - B Directives
  - C Mesures d'ordre intérieur

##### Section II Le régime

- § 1 Eléments
  - A Auteur
  - B Forme
  - C Procédure
  - D Délais
  - E Contenu
  - F But
  - G Motifs
- § 2 Entrée en vigueur
- § 3 Sortie de vigueur
  - A Disparition des actes réglementaires
  - B Disparition des actes non réglementaires
- § 4 Prérogatives exorbitantes de l'administration
  - A Urgences et circonstances exceptionnelles
  - B Privilège du préalable
  - C Exécution forcée
- § 5 Sujétions particulières de l'administration : politique d'amélioration des relations entre l'administration et les usagers
  - A Transparence
  - B Motivation
  - C Principe du contradictoire

#### **Chapitre 2 : Le contrat**

##### Section I La notion de contrat administratif

- § 1 Le contrat administratif par détermination de la loi
- § 2 Le critère organique : les parties au contrat
  - A Les contrats conclus entre deux personnes publiques
  - B Les contrats conclus entre deux personnes privées
- § 3 Le critère matériel
  - A L'objet du contrat : l'exécution du service public
  - B Les clauses exorbitantes du droit commun

##### Section II Le régime du contrat administratif

- § 1 Les prérogatives de l'administration

- § 2 Les droits du cocontractant
  - A L'imprévision
  - B La force majeure administrative
- § 3 Les contrats particuliers
  - A Le marché public
  - B La délégation de service public

## **Titre II Les finalités de l'action administrative**

### **Chapitre 1er Le service public**

#### Section I Notion

- § 1 L'émergence historique des services publics
- § 2 L'apparition en jurisprudence
- § 3 La crise du service public
  - A Recul du critère organique
  - B Dilution du critère matériel
  - C Relativisation du critère finaliste
- § 4 L'influence du droit communautaire

#### Section II Régime

- § 1 La création des services publics
  - A Services publics nationaux
  - B Services publics locaux
- § 2 Les lois du service public
  - A Le principe d'égalité
  - B Le principe de continuité
  - C Le principe de mutabilité
  - D Le principe de neutralité
  - E L'émergence de nouvelles lois
- § 3 La distinction SPA/SPIC

#### Section III Gestion des services publics

- § 1 Gestion par une personne publique
  - A Régie
  - B Etablissement public
- § 2 Gestion par une personne privée
  - A La notion de délégation de service public
  - B Passation

### **Chapitre 2 La police administrative**

#### Section I Les particularités de la mesure de police

- § 1 La finalité : le maintien de l'ordre public
- § 2 Le caractère préventif de la mesure de police
- § 3 Le caractère unilatéral et non délégable du pouvoir de police

#### Section II Les autorités compétentes

- § 1 La détermination des autorités compétentes
  - A La police générale
  - B Les polices spéciales
- § 2 Le concours des autorités de police

#### Section III Le contrôle du pouvoir de police

- § 1 Nature du pouvoir de police et obligation de l'exercer
- § 2 Nature et degré de contrôle opéré par le juge
  - A Contrôle de proportionnalité
  - B Contrôle normal
  - C Irrégularité des interdictions générales et absolues
- § 3 Variations de la légalité d'une mesure de police
  - A Nature de la liberté en cause
  - B Circonstances de temps et de lieu.

## Troisième partie : Le contrôle de l'administration

### Chapitre 1<sup>er</sup> : La responsabilité

#### Section I La répartition des compétences : les contentieux confiés au juge judiciaire

- § 1 Contentieux rattachés à des blocs de compétence judiciaire
- § 2 Régimes législatifs de responsabilité confiés au juge judiciaire
- § 3 La distinction faute personnelle / faute de service
  - A Origine et définitions
  - B Les types de faute personnelle et la faute de service
  - C Les cumuls
  - D Les actions récursoires

#### Section II La responsabilité pour faute

- § 1 Le déclin de la faute lourde
- § 2 La responsabilité pour faute simple

#### Section III La responsabilité sans faute

- § 1 La responsabilité pour risque
  - A Le risque spécial existant
  - B Collaborateurs occasionnels
  - C Accidents de travaux publics
  - D Garde d'un tiers
- § 2 La rupture d'égalité devant les charges publiques
  - A Responsabilité pour dommage permanent de travaux publics
  - B Responsabilité du fait des décisions administratives régulières
  - C Responsabilité du fait des lois et conventions internationales

#### Section IV L'indemnisation du préjudice

### Chapitre 2 : Le contentieux administratif

#### Section I La répartition des compétences

- § 1 Blocs de compétence judiciaire
- § 2 L'interprétation et l'appréciation de légalité des actes administratifs
  - A L'interprétation des actes administratifs
  - B L'appréciation de la légalité des actes administratifs
- § 3 Le Tribunal des conflits
  - A Le conflit positif
  - B Le conflit négatif et la procédure de renvoi
  - C La contrariété de jugements sur le fond

#### Section II Histoire et organisation de la juridiction administrative

- § 1 Histoire de la juridiction administrative
  - A Monarchie
  - B La justice retenue et la théorie du Ministre-juge
  - C La justice déléguée et l'abandon de la théorie du Ministre-juge
  - D Les améliorations de l'organisation de la justice administrative
- § 2 Composition et attributions des juridictions administratives
  - A Le Conseil d'Etat
  - B Les cours administratives d'appel
  - C Les tribunaux administratifs
  - D Les juridictions administratives spécialisées
- § 3 Protection constitutionnelle du juge administratif

#### Section III La procédure contentieuse

- § 1 Les caractères principaux de la procédure administrative contentieuse
- § 2 L'instance
  - A La règle de la décision préalable
  - B Les délais
  - C La requête
  - D L'instruction
  - E L'audience

F Le jugement  
§ 3 L'exécution des jugements  
A Les astreintes et les injonctions  
B L'inexécution des décisions de justice par l'administration  
§ 4 Les référés  
A Les référés d'urgence  
B Les référés sans condition d'urgence  
§ 5 Les branches du contentieux  
A Le plein contentieux  
B Le contentieux de l'annulation  
C Le contentieux de l'interprétation et de l'appréciation de légalité  
D Le contentieux de la répression  
§ 6 Le recours pour excès de pouvoir  
A Conditions de recevabilité  
B Cas d'ouverture  
C Le degré de contrôle du juge  
§ 7 Le contentieux contractuel  
§ 8 L'office du juge  
A Le mode d'emploi de l'exécution des décisions de justice  
B La modulation dans le temps des effets d'une annulation contentieuse  
C La substitution de motifs  
D L'obligation d'édicter des mesures transitoires  
E L'entrée en vigueur différée d'une décision de rejet

- ***Séances de travaux dirigés***

- 1<sup>ère</sup> séance – Présentation du 1<sup>er</sup> semestre
- 2<sup>e</sup> séance – La Constitution
- 3<sup>e</sup> séance – Les sources internationales
- 4<sup>e</sup> séance – La loi
- 5<sup>e</sup> séance – Les principes généraux du droit
- 6<sup>e</sup> séance – Le pouvoir réglementaire
- 7<sup>e</sup> séance – La décentralisation [1] – Présentation générale
- 8<sup>e</sup> séance – La décentralisation [2] – Le contrôle des actes des collectivités territoriales
- 9<sup>e</sup> séance – Les actes administratifs [1]
- 10<sup>e</sup> séance – Les actes administratifs [2]
- 11<sup>e</sup> séance – Le contrat administratif [1]
- 12<sup>e</sup> séance – Le contrat administratif [2]
- 13<sup>e</sup> séance – La police administrative
- 14<sup>e</sup> séance – Le service public

**DROIT CONSTITUTIONNEL**

- **Volume horaire : 30 heures semestrielles de CM**
- **Méthode d'évaluation**  
Le cours magistral de droit constitutionnel fait l'objet d'un examen de fin de semestre. L'examen comporte soit des questions de cours soit un sujet de dissertation
- **Plan de cours**

សេចក្តីផ្តើម

**ជំពូក ១ : រដ្ឋ (Etat)**

**ផ្នែក១ : សញ្ញាណនៃ រដ្ឋ**

- ១ : និយមន័យ និងទស្សនាទាននៃរដ្ឋ (Définition et conception de l'Etat)
- ២ : ធាតុផ្សំនៃរដ្ឋ និងអត្ថន័យនៃរដ្ឋ (Eléments constitutifs de l'Etat)
  - ក : ដែនដី (Territoire)
  - ខ : ប្រជាជន (Population)
  - គ : អំណាចនយោបាយ (Autorité étatique)

**ផ្នែក២ : ទម្រង់ផ្សេងៗនៃរដ្ឋ**

- ១ : រដ្ឋទោល (Etat Unitaire)
  - ក : គោលការណ៍ឯកភាព (Principe de l'unité)
  - ខ : វិសហមជ្ឈការ (Déconcentration)
  - គ : វិមជ្ឈការ (Décentralisation)
- ២ : រដ្ឋរៀបរយពួលគ្នា
  - ក : សហរដ្ឋ (Confédération)
  - ខ : រដ្ឋសហព័ន្ធ (Etat fédéral)

**ជំពូក ២ : រដ្ឋធម្មនុញ្ញ**

**ផ្នែក១ : សញ្ញាណនៃរដ្ឋធម្មនុញ្ញ**

- ១ : រដ្ឋធម្មនុញ្ញសំភារៈ និងរដ្ឋធម្មនុញ្ញទម្រង់
- ២ : រដ្ឋធម្មនុញ្ញសរសេរ និងរដ្ឋធម្មនុញ្ញតាមទំនៀមទំលាប់ (Constitution écrite et constitution coutumière)

**ផ្នែក២ : ការតាក់តែង និងការសើរើរដ្ឋធម្មនុញ្ញ**

- ១១ : ការតាក់តែងរដ្ឋធម្មនុញ្ញ
  - ក : អំណាចធម្មនុញ្ញដើម (Pouvoir constituant Originaire)
  - ខ : របៀបរបបតាក់តែងរដ្ឋធម្មនុញ្ញ
- ១២ : ការសើរើរដ្ឋធម្មនុញ្ញ
  - ក : អំណាចធម្មនុញ្ញប្រទាន (Pouvoir constituant dérivé)
  - ខ : ការដាក់អោយដំណើរការនូវការសើរើរ

**ផ្នែក៣ : ការត្រួតពិនិត្យធម្មនុញ្ញភាពរបស់ច្បាប់**

- ១១ : គោលការណ៍នៃការត្រួតពិនិត្យ
- ១២ : អង្គការសំរាប់ត្រួតពិនិត្យ
  - ក : ការត្រួតពិនិត្យដោយអង្គការនយោបាយ
  - ខ : ការត្រួតពិនិត្យដោយអង្គការយុត្តាធិការ
- ១៣ : ពេលវេលាដែលត្រូវត្រួតពិនិត្យ
  - ក : ការត្រួតពិនិត្យជាមុន (Contrôle a priori)
  - ខ : ការត្រួតពិនិត្យជាក្រោយ (Contrôle a posteriori)
- ១៤ : នីតិវិធីត្រួតពិនិត្យ
  - ក : ការប្តឹង
  - ខ : របៀបរបបនៃការត្រួតពិនិត្យ

**ជំពូក៣ : ប្រជាធិបតេយ្យ**

**ផ្នែក១ : ការចូលរួមរបស់ប្រជាពលរដ្ឋ ក្នុងការអនុវត្តអំណាច**

- ១១ : ទ្រឹស្តីអធិបតេយ្យជាតិ និងអធិបតេយ្យប្រជាជន
  - ក : អធិបតេយ្យជាតិ (Souveraineté nationale)
  - ខ : អធិបតេយ្យប្រជាជន (Souveraineté populaire)
- ១២ : ប្រព័ន្ធនៃការចូលរួមរបស់ប្រជាពលរដ្ឋ
  - ក : ប្រជាធិបតេយ្យផ្ទាល់ (Démocratie directe)
  - ខ : ប្រជាធិបតេយ្យដោយតំណាង (Démocratie représentative)
  - គ : ប្រជាធិបតេយ្យពាក់កណ្តាលផ្ទាល់ (Démocratie semi-directe)

**ផ្នែក២ : ការចាត់តាំងអ្នកគ្រប់គ្រងតាមរយៈការបោះឆ្នោត**

- ១១ : សិទ្ធិក្នុងការបោះឆ្នោត

- ក : ការបោះឆ្នោតអសកល និងការបោះឆ្នោតសកល (Suffrage restreint et suffrage universel)
  - ខ : ការបោះឆ្នោតដោយស្មើភាព និងការបោះឆ្នោតដោយមិនស្មើភាព (Suffrage égal et suffrage inégal)
  - គ : លក្ខខណ្ឌដើម្បីមានសិទ្ធិបោះឆ្នោត
- ១២ : គណៈបក្សនយោបាយ
- ក : ការរៀបចំ ការប្រព្រឹត្តទៅ និងគំនិតនយោបាយ នៃគណៈបក្សនយោបាយ
  - ខ : ប្រព័ន្ធនៃគណៈបក្ស
  - គ : ការផ្តល់ហិរញ្ញវត្ថុដល់គណៈបក្សនយោបាយ
- ១៣ : ការរៀបចំឱ្យមានការប្រកួតប្រជែងគ្នាក្នុងការបោះឆ្នោត
- ក : ភាពអាចជ្រើសតាំងបាន និងបេក្ខភាព
  - ខ : យុទ្ធនាការឃោសនាបោះឆ្នោត
  - គ : ដំណើរការនៃការបោះឆ្នោត
  - ឃ : វិវាទបោះឆ្នោត
- ១៤ : វិធីបោះឆ្នោត
- ក : ការជ្រើសរើសវិធីបោះឆ្នោតជាមូលដ្ឋាន
  - ខ : របៀបបោះឆ្នោតយកសំលេងភាគច្រើន (Systèmes majoritaires)
  - គ : របៀបបោះឆ្នោតតាមសមាមាត្រ (Représentation proportionnelle)
  - ឃ : របៀបបោះឆ្នោតចម្រុះ (Systèmes mixtes)

**ជំពូក៤ : ការបែងចែកអំណាច និងរបបនយោបាយ**

**ផ្នែក១ : ការបែងចែកអំណាច**

- ១១ : ទ្រឹស្តីនៃការបែងចែកអំណាច
- ១២ : ការវិវត្តន៍នៃអំណាចទាំងបី
  - ក : អំណាចនីតិបញ្ញត្តិ (Pouvoir législatif)
  - ខ : អំណាចនីតិប្រតិបត្តិ (Pouvoir exécutif)
  - គ : អំណាចតុលាការ (Autorité judiciaire)

**ផ្នែក២ : ចំណាត់ថ្នាក់នៃរបបនយោបាយ**

- ១១ : របបនយោបាយ ដែលអំណាចលាយឡំគ្នា
  - ក : របបសភានិយម (Régime d'assemblée)
  - ខ : របបម៉ាកស៊ីស (Régimes marxistes)
- ១២ : របបនយោបាយ ដែលអំណាចបែងចែកពីគ្នា
  - ក : ការបែងចែកអំណាច ដោយទន់ភ្លន់ : របបសភានិយម  
 La séparation souple des pouvoirs: le régime parlementaire
  - ខ : ការបែងចែកអំណាច ដោយតឹងរឹង : របបប្រធានាធិបតីនិយម

**ជំពូកទី ៥ : ប្រព័ន្ធនៃរបបនយោបាយខ្មែរ**

ផ្នែក១ : របបនយោបាយសម័យសង្គមរាស្ត្រនិយម

ផ្នែក២ : របបនយោបាយសម័យសន្តិសុខ

ផ្នែក៣ : របបនយោបាយសម័យសាធារណៈរដ្ឋប្រជាមានិតកម្ពុជា និង សម័យរដ្ឋកម្ពុជា

## INSTITUTIONS EUROPEENNES

- **Volume horaire : 21 heures annelles de CM**
- **Méthode d'évaluation**  
Le cours magistral d'institutions européennes fait l'objet d'un examen de fin de semestre. L'examen comporte soit des questions de cours soit un sujet de dissertation
- **Plan de cours**

### **TITRE INTRODUCTIF : HISTOIRE DES INSTITUTIONS EUROPEENNES**

#### SECTION 1 - PROLEGOMENES

#### SECTION 2 - LES FONDATIONS

##### **1 § - Les options décisives**

- A) Le choix de l'intégration : le rejet du modèle classique de la coopération
- B) Le choix d'une approche fonctionnelle : le rejet du modèle classique de type fédéral

##### **2 § - La concrétisation des choix**

- A) La déclaration Schuman (9 mai 1950)
- B) L'adoption du Traité CECA (18 avril 1951) : la création de la CECA
- C) L'échec de la Communauté européenne de défense (1954)
- D) L'échec d'un Traité de Communauté politique

##### **3 § - Les Communautés de Rome : CEE et CEEA (Traités de Rome 25 mars 1957)**

#### SECTION 3 - LA REALISATION DES TRAITES

##### **1 § - Le franchissement d'étapes prévues : le passage de l'unanimité à la majorité**

##### **2 § - La concrétisation d'évolutions possibles**

- A) Des contributions financières aux ressources propres
- B) L'élection au suffrage universel direct du Parlement européen (voir infra étude du PE)

#### SECTION 4 - LA POURSUITE DE L'INTEGRATION

##### **1 § - Les élargissements successifs (18 avril 1951 au 1er janvier 2007)**

##### **2 § - L'affermissement du marché commun : l'Acte unique européen (17 et 28 février 1986, eev 01/07/87)**

- A) Les apports politiques de l'Acte unique européen
- B) L'élimination des barrières à la réalisation du marché intérieur de 1993

##### **3 § - La naissance de l'Union européenne : le Traité de Maastricht ou TUE (signé le 7 février 1992)**

- A) La mise en place d'une union politique
- B) L'UEM

##### **4 § - Les apports mineurs du Traité d'Amsterdam (2 octobre 1997, eev 1er mai 1999)**

##### **5 § - Les réformes nécessaires envisagées par le Traité de Nice**

- A) La modification des équilibres politiques
- B) Nouvel essai d'une dimension plus politique

**6 § - Le Traité établissant une constitution pour l'Europe (signé 29 octobre 2004)**

**7 § - Le Traité de Lisbonne (signé 13 décembre 2007)**

CONCLUSION : LE PRINCIPE DE SUBSIDIARITE

**TITRE I : LE SYSTEME INSTITUTIONNEL DE L'UNION EUROPEENNE**

SECTION 1 - LES INSTITUTIONS

**1 § - Les institutions d'impulsion et de décision**

A) Un organe d'impulsion politique : le Conseil européen

B) Les institutions de décision

- Le Conseil des Ministres ou Conseil de l'Union

- La Commission européenne

- Le Parlement européen

**2 § - Les institutions de contrôle**

A) Le juge communautaire (la CJCE et le TPI)

B) La Cour des comptes européenne

C) Le Médiateur européen

**(3 § - Les institutions consultatives (le CES et le Comité des Régions))**

SECTION 2 - LE PROCESSUS DECISIONNEL : LA PROCEDURE DE CODECISION

**TITRE II : LE SYSTEME JURIDIQUE COMMUNAUTAIRE**

SECTION 1 - LES SOURCES DU DROIT COMMUNAUTAIRE

**1 § - Le droit originaire : les traités**

**2 § - Le droit dérivé**

A) Le règlement

B) La directive

SECTION 2 - L'APPLICABILITE DIRECTE DU DROIT COMMUNAUTAIRE

SECTION 3 - LA PRIMAUTE DU DROIT COMMUNAUTAIRE

---

## INTRODUCTION AU DROIT

- **Volume horaire : 40 heures semestrielles de CM**
- **Plan de cours**

### **PARTIE I : LA PLACE DU DROIT**

#### **CHAPITRE I : LE DROIT CAMBODGIEN ET SON EVOLUTION HISTORIQUE**

##### **SECTION I : L'ancien droit khmer (des origines à 1136)**

###### §1. Le droit khmer archaïque

- A) Fou-Nan
- B) Tchen-La

###### §2. Le droit khmer de la période angkorienn

##### **SECTION II : Le droit cambodgien moderne (de 1136 à nos jours)**

###### §1. Le droit de la période post-angkorienn et du protectorat

- A) L'état du droit khmer (de l'abandon d'Angkor à 1863)
- B) La publication des Codes cambodgiens
- C) La codification et l'introduction du droit savant

###### §2. Le droit cambodgien contemporain

- A) Le Sangkum Reyr Nium et la République khmère (1954-1975)
- B) La période khmère rouge (1975-1979)
- C) La République populaire du Kampuchea (1979-1989)
- D) Depuis 1989

#### **CHAPITRE II : LE DROIT CAMBODGIEN ET LES GRANDES FAMILLES DU DROIT**

##### **SECTION I : La famille romano-germanique**

###### §1. La conception de la règle de droit

- A) La définition de la règle de droit
- B) Les modes d'élaboration de la règle de droit

###### §2. Les qualifications

- A) Les divisions
- B) Les concepts juridiques

##### **SECTION II : Le système de Common Law**

###### §1. La conception de la règle de droit

- A) La définition de la règle de droit
- B) Les modes d'élaboration de la règle de droit

###### §2. La mise en pratique de la Common Law

##### **SECTION III : Les droits socialistes**

###### §1. Le système soviétique

- A) L'approche chinoise du droit
- B) Le droit chinois contemporain
- C) Le système judiciaire

### **PARTIE II : L'EXISTENCE DU DROIT**

#### **CHAPITRE I : LE DROIT OBJECTIF**

##### **SECTION I : La loi**

###### §1. La hiérarchie des lois

- A) La constitution
- B) Les traités et accords internationaux
- C) Les lois
- D) Les règlements

###### §2. L'application de la loi dans le temps et dans l'espace

SECTION II : La coutume  
§ 1. La notion de coutume  
§2. La place de la coutume  
SECTION III : La jurisprudence  
§ 1. Définition  
§2. Rôle.  
SECTION IV : La doctrine  
§ 1. Définition  
§2. Le rôle de la doctrine

## **CHAPITRE II : LES DROITS SUBJECTIFS**

SECTION I : La classification des droits subjectifs  
§1. Les droits extrapatrimoniaux  
§2. Les droits patrimoniaux  
SECTION II : Les évènements générateurs de droit  
§1. Les actes juridiques  
A) La notion d'actes juridiques  
B) Les conditions de validité des actes juridiques  
§2. Les faits juridiques  
A) Les faits de l'homme  
B) Les faits de la nature

## **PARTIE III : LA REALISATION DU DROIT**

### **CHAPITRE I : LE SYSTEME JUDICIAIRE**

SECTION I : L'organisation des juridictions  
§ 1. L'unicité d'ordre juridictionnel  
§2 . L'organisation pyramidale des juridictions  
SECTION II : Le personnel des juridictions  
§1. Les magistrats  
A) L'unité du corps des magistrats  
B) La dualité des fonctions judiciaires  
§2. Les auxiliaires de justice

### **CHAPITRE II : LA PREUVE DES DROITS**

SECTION I : La charge de la preuve  
§1. Une procédure mixte de dominante accusatoire en matière civile.  
§2. Une procédure mixte de dominante inquisitoire en matière pénale  
SECTION II : Les modes de preuve  
§1. Les différents modes de preuve  
A) La preuve littérale  
B) Le témoignage  
C) Les présomptions.  
D) L'aveu  
E) Le serment  
F) Les constatations matérielles et les expertises  
§2. L'administration de la preuve  
A) L'admissibilité des moyens de preuves  
B) L'admission des moyens de preuve